



Guide d'utilisation Camping-car

Vocabulaire

Cellule : elle désigne la partie habitable du camping-car.

Porteur : il s'agit de la partie motorisée, l'habitacle de conduite.

Panel de commande : c'est le cœur du circuit électrique du camping-car. Il centralise les interrupteurs des équipements de la cellule ainsi que l'affichage des niveaux de batterie et d'eau. S'il n'est pas allumé, rien ne peut fonctionner dans la cellule.

La charte du camping-cariste

L'utilisation du camping-car comme moyen de transport, est assimilée aux voitures particulières. Elle répond aux règles de la circulation applicables à cette catégorie de véhicules. Dans les centres-villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement :

- à faible densité de population
- ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce
- ne constituant pas une entrave à la circulation.

L'utilisation du camping-car comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

- sans débordement à l'extérieur du véhicule
- sans nuisance pour les riverains
- sans monopolisation de l'espace public
- en surveillant les animaux domestiques afin d'éviter les souillures éventuelles.

L'évacuation des eaux usées s'effectuera dans les endroits appropriés, tels que les aires de services, bornes, installations sanitaires publiques et privées...

Attention, les réseaux d'eaux pluviales (caniveaux) ne peuvent être utilisés pour la vidange car tous ne bénéficient pas d'un traitement d'épuration. Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées.

Les ordures ménagères doivent être placées dans des sacs à déposer dans les endroits prévus à cet effet.

Lors de vos manœuvres (passage dans des endroits étroits, stationnement en marche arrière...) pensez à vous faire guider par une personne à l'extérieur du véhicule. Celle-ci aura une meilleure vision des dimensions générales du camping-car.

Les passagers

Le nombre de passagers pouvant utiliser le camping-car en circulation figure sur la carte grise du véhicule et est indiqué sur notre site à côté de la mention « Places carte grise ».

Les passagers doivent attacher leurs ceintures de sécurité : rehausseurs et sièges-bébé s'utilisent comme dans un véhicule classique.

Le chargement

Conseil préliminaire : emportez le minimum de bagages et d'effets personnels.

Les objets lourds et encombrants prendront place dans les coffres bas, ceux qui sont plus légers seront logés dans les tiroirs, placards de pavillon et dessertes.

Les vélos seront disposés sur les porte-vélos (option payante) ou, sur certains modèles, dans la soute formant un garage.

La conduite

La première chose à considérer lorsque l'on part au volant d'un camping-car c'est sa hauteur. En effet, plus que sa largeur ou sa longueur, c'est cette hauteur qui peut vous obliger à modifier votre itinéraire, votre lieu de stationnement ou de ravitaillement en carburant.

Il faut donc se méfier des barres de hauteur à l'entrée des parkings, des auvents de stations-service (leur hauteur est souvent indiquée), des tunnels, des souterrains en ville, des balcons, des stores de commerçants ainsi que des branches d'arbres.

La largeur est quelquefois gênante dans les rues étroites de nos cités mais la vision latérale dans les rétroviseurs est bonne mis à part sur la droite, à l'endroit où la cellule déborde latéralement par rapport à la cabine.

Le stationnement

Le calme et la sécurité sont les deux critères les plus importants pour une halte nocturne sans histoire. N'attendez pas la tombée de la nuit pour faire vos recherches.

Vérifiez que le parking ne soit pas interdit, que le marché n'y ait pas lieu le lendemain matin, qu'il ne serve pas de cour d'école. En ville, les alentours des stades offrent souvent des possibilités ; en bord de mer, ce sont les plages et les ports. Les places de villages sont souvent des endroits sans problèmes et les parkings de restaurants et d'auberges peuvent vous rendre bien des services après accord de leur propriétaire, bien entendu.

Souvenez-vous que les aires de service ne sont pas toujours des lieux de stationnement et inversement.

Le calme :

Évitez la proximité des boîtes de nuit, des bars en plein air, des lieux de rassemblements nocturnes même s'il est parfois bien difficile de prévoir ce qui se passera dans la soirée lorsque l'on n'est pas un habitué du lieu. Il est très désagréable de devoir remettre le moteur en route à 3 heures du matin pour cause de vacarme. Les lieux très habités sont à cet égard à éviter. Les cloches des églises sont parfois bruyantes. Il est bien évident que l'on trouvera ce calme plus facilement en pleine nature qu'en ville.

La sécurité :

Faut-il préférer un endroit isolé ou un endroit bien en vue ? Doit-on stationner seuls ou à proximité d'autres camping-cars ? Chacun a sa réponse et agit en fonction des conditions qu'il rencontre.

Pendant la saison touristique, on remarque que les camping-cars se regroupent le soir. Dans tous les cas, le respect de l'autre doit vous guider, qu'il soit habitant ou camping-cariste.

Vous pouvez aussi préférer le terrain de camping, qui, en règle générale, offre des emplacements équipés réservés aux camping-cars.

L'électricité

Le branchement en 220 Volts est utilisé à l'étape, soit dans les campings, soit aux bornes euro-relais ou autres. Il permet le branchement de certains appareils ne fonctionnant pas en basse tension ainsi que l'alimentation du réfrigérateur.

Sur la batterie cellule, l'été (on éclaire peu, donc on consomme peu), vous pourrez, avec un minimum d'attention, bénéficier de 3 à 4 jours d'autonomie. Il faudra rouler environ 600km ou brancher votre camping-car sur le 220V pendant 4h pour recharger complètement la batterie cellule.

Le gaz

La bouteille de gaz doit être fermée quand vous roulez ainsi que lors des traversées sur les bateaux ou les ferries.

Le gaz propane ne gèle qu'à une température très basse.

Il est utilisé dans votre camping-car pour les plaques de cuisson, le chauffage de l'eau, le réfrigérateur (si vous sélectionnez le mode « gaz » pour cet appareil).

Pour simplifier votre voyage en cas de rupture de gaz, vous pourrez acheter une nouvelle bouteille compatible avec le système français sur votre trajet et vous faire rembourser de cet achat lors de votre retour à la station de départ. Pensez à conserver le ticket de caisse.

Attention, seules les bouteilles de gaz françaises sont compatibles avec le système embarqué dans les camping-cars.

Une bouteille pleine vous procure une autonomie moyenne de 2 semaines en été. Il existe dans certains pays des stations de recharge pour votre bouteille vide. Il vous appartient de vous renseigner sur ces points en préparant votre voyage. Tout frais engagé pour adapter le système restera à votre charge.

L'eau

L'eau propre

Ne buvez pas l'eau des réservoirs, préférez l'eau minérale.

A 4 personnes avec 100 litres d'eau, vous pouvez tenir 2 jours en vous douchant quotidiennement. Pensez à couper l'eau quand vous ne l'utilisez pas.

Où trouver l'eau ?

En France, il y a toujours un point d'eau dans une ville ou un village. Il est absolument interdit de prendre l'eau sur les bornes d'incendie. Vous pouvez trouver de l'eau sur les aires de camping-cars, **motor-homes**, campings, stations-service, sources, cimetières, pompiers, stations de lavage... **Il est conseillé de ne pas prendre l'eau dans les bassins publics.**

Vous disposez d'environ 120 L d'eau propre (suivant les modèles de camping-car).

On distingue 3 types de vidanges :

- Les WC (ou eaux noires). Pour dissoudre les matières fécales et le papier toilette, on utilise des produits spéciaux fournis avec le véhicule.
- Les eaux de vaisselle et douche (ou eaux grises). Le réservoir d'eaux grises a une capacité d'environ 100 litres (suivant les modèles de camping-car).

Les vidanges des eaux noires et grises doivent être faites dans des lieux prévus à cet effet. Il n'est pas possible de les vidanger dans les tout-à-l'égout pluviaux, ceux-ci sont prévus pour les eaux de pluies n'étant pas toujours traitées avant d'être rejetées dans les fleuves.

- Le réservoir d'eau propre. Pour circuler avec moins de poids il peut parfois être intéressant de vidanger votre réservoir d'eau propre. Vous pouvez effectuer cette opération simplement au-dessus d'un caniveau.

Le réfrigérateur

Le réfrigérateur peut fonctionner à partir de 3 sources d'énergie : le gaz (propane), le 12V (maintien au froid lorsque le moteur du véhicule est démarré) ou le 220V. Si vous disposez d'un réfrigérateur à sélection automatique, il choisira la source d'énergie la plus appropriée (attention, pensez à ouvrir la bouteille de gaz lors de vos étapes pour permettre la sélection de ce mode). Si vous disposez d'un réfrigérateur à choix manuel, utilisez simplement le bouton de sélection pour déterminer la source d'énergie (cf. guide d'utilisation à bord du camping-car).

Le gaz est utilisé lorsque le véhicule est à l'arrêt : veillez à bien ouvrir la bouteille de gaz, située dans la soute extérieure.

Le courant alternatif 220V ne peut être utilisé que si le véhicule est raccordé à une prise de courant via le câble spécial et les adaptateurs fournis avec le véhicule. Tous les terrains de camping et certaines aires de service proposent un accès au 220V.

Le fonctionnement sur 12V est opérationnel dès que moteur du véhicule est démarré. Ce mode d'énergie est insuffisant pour refroidir des aliments introduits à température ambiante. Il maintient simplement la température de départ.

Deux conseils

- avant de le remplir ou de partir, refroidissez bien votre réfrigérateur sur le 220V ou au propane
- dès l'arrêt de votre moteur, ouvrez la bouteille de propane ou branchez-vous sur une prise 220V. A défaut, votre réfrigérateur ne refroidira plus.

Chauffe-eau, plaque de cuisson

Ces appareils fonctionnent au gaz (propane). Ils ne peuvent donc être mis en service et utilisés qu'à l'arrêt, lorsque la bouteille de gaz est ouverte.

Avant d'actionner leur dispositif de mise en route, assurez-vous que l'alimentation en 12V fonctionne (interrupteur et voyant figurent au tableau électrique).

Attention : pour des raisons évidentes de sécurité, la bouteille de propane doit être fermée avant la mise en marche du véhicule.

Chauffage de la cellule et du porteur

Sur certains modèles de camping-cars, le chauffage de la cellule fonctionne au gaz (combi chauffe-eau/chauffage), les précautions d'usage sont donc identiques à celles indiquées pour le chauffe-eau et les plaques de cuisson.

Pour les modèles embarquant un chauffage de la cellule au gasoil, ce dernier utilise directement le carburant du véhicule (la consommation moyenne est de 0.2 litres par heure). Cet appareil fonctionne lorsque le véhicule est arrêté, mais aussi en circulation.

Le chauffage du porteur (chauffage route) fonctionne comme dans une voiture traditionnelle, lorsque le moteur est en marche.

Le WC à cassette

Le WC s'utilise comme un WC d'avion, de bateau ou de TGV, il est équipé d'une chasse d'eau.

Les matières, dissoutes par un produit spécial fourni avec le véhicule, sont stockées dans un réservoir amovible, lui aussi fourni lors de la prise en main : **un voyant à côté de la chasse d'eau vous indique son niveau.**

Pour vidanger, sortez ce réservoir étanche par le portillon extérieur. Videz-le sur une aire de service, dans un camping, ou un WC classique. Evitez les fosses septiques car le produit peut détruire la flore microbienne de ce dispositif. Il est interdit de vidanger la cassette dans les caniveaux.

Réinsérez le réservoir dans son logement après l'avoir rincé à l'eau claire et remis en service, avec une dose de produit spécial et 2 litres d'eau. Le WC est alors à nouveau prêt à l'emploi.

En moyenne, cette manipulation est à effectuer tous les 2 jours pour une famille de 4 personnes. Elle est simple, inodore et respecte l'environnement.

Climatisation

La climatisation équipe tous nos camping-cars. Elle est identique à celle des voitures, fonctionne lorsque le moteur est en marche et refroidit le porteur.

A l'arrêt, par fortes chaleurs, vous pouvez provoquer un courant d'air à l'intérieur de la cellule (l'isolation vous protège «naturellement») en utilisant les lanterneaux de toit et les baies vitrées.

Rappel des autonomies et consommation

Les autonomies et consommations ci-dessous sont proposées à titre indicatif en se basant sur une utilisation normale du véhicule.

	Autonomie / Consommation	Charge complète
Électricité sur la batterie cellule	3 - 4 jours l'été (peu d'éclairage)	Environ 600km en roulant ou 4h sur le 220V
Gaz	2 semaines l'été avec 1 bouteille de gaz pleine	
Consommation de gasoil	10 à 14L/100km, à 100km/h	
Chauffage au gasoil	0.2 L/h	
Eau claire	2 jours à 4 personnes (100 L)	
Eaux grises	2 jours à 4 personnes (100 L)	
Eaux noires	2 jours à 4 personnes	



Réservez votre camping-car au +33 681 128 616